Nations Unies E/2013/78

Conseil économique et social

Distr. générale
21 mai 2013
Français
Original : anglais

Session de fond de 2013
Genève, 1er-26 juillet 2013
Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire*
Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Lettre datée du 4 mai 2013, adressée au Président du Conseil économique et social par le Président de la soixante-cinquième session de la Commission économique pour l'Europe

Comme vous le savez, la Commission économique pour l'Europe a tenu sa soixante-cinquième session du 9 au 11 avril 2013 à Genève.

Au titre du point 3 du débat de haut niveau, la Commission a tenu une table ronde intitulée « Le rôle de l'innovation pour la création d'une économie dynamique et compétitive » en vue de contribuer à l'examen ministériel annuel du Conseil économique et social qui se tiendra à Genève en juillet sur le thème « La science, la technologie et l'innovation au service de la promotion du développement durable et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et les perspectives ouvertes par la culture en la matière ».

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le résumé des débats qui, à mon avis, sera très utile aux délibérations du Conseil économique et social (voir annexe). Je vous serais également obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document à examiner par le Conseil au titre du point 2 b) de l'ordre du jour provisoire de sa session de fond de 2013.

Le Représentant permanent des Pays-Bas auprès de
l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation
mondiale du commerce à Genève
(*Signé*) Roderick **van Schreven**

* E/2013/100.

13-34246 (F) 100613 140613

Merci de recycler

Annexe à la lettre datée du 14 mai 2013 adressée au Président du Conseil économique et social par le Président de la soixante-cinquième session de la Commission économique pour l'Europe

Examen ministériel annuel de 2013 du Conseil économique et social

Communication de la Commission économique pour l'Europe

I. Introduction

1. En juillet 2013, le Conseil économique et social tiendra à Genève son septième examen ministériel annuel, qui sera consacré au thème « La science, la technologie et l'innovation au service de la promotion du développement durable et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et les perspectives ouvertes par la culture en la matière ».

2. À sa soixante-cinquième session, tenue du 9 au 11 avril 2013, la Commission économique pour l'Europe (CEE) a organisé, durant le débat de haut niveau, une table ronde sur le rôle de l'innovation pour la création d'une économie dynamique et compétitive en vue de contribuer à l'examen ministériel annuel.

II. Résumé des débats par le Président*

3. Dans sa déclaration liminaire, Néstor Osorio, Président du Conseil économique et social, a souligné l'importance que revêtait l'innovation pour les trois aspects interdépendants du développement durable, soit le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement. La science, la technologie et l'innovation ont été définies comme les principaux instruments permettant de renforcer la perspective d'une croissance durable, telle que présentée dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2012. L'examen ministériel annuel de 2013 du Conseil économique et social portera principalement sur la manière de mettre la science, la technologie et l'innovation au service de la promotion du développement durable et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et sur les perspectives ouvertes par la culture en la matière. La crise financière a eu pour effet de réduire les dépenses de recherche-développement du secteur privé, d'où la nécessité de trouver de nouvelles solutions. Pour promouvoir l'innovation, il faudrait faire preuve d'une forte volonté politique et adopter une véritable stratégie, ainsi qu'accorder étroitement les politiques nationale et régionales. Des partenariats plus solides doivent également être établis entre toutes les parties concernées afin d'accélérer la recherche-développement et la commercialisation des innovations. L'attention portée par le Conseil à l'innovation peut contribuer à faire de l'innovation une priorité politique, au moment où la communauté internationale s'emploie à établir le programme de développement pour l'après-2015. Comme signalé dans le document final de la

* Ceci est un résumé des principales observations faites par les participants et ne traduit pas les positions adoptées par les États membres de la CEE.

Conférence sur le développement durable, « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288 de l'Assemblée générale), les transferts de technologie sont indispensables car ils permettent aux pays en développement de relever ces défis. M. Osorio a dit ne pas douter de la contribution de la table ronde à l'examen ministériel annuel du Conseil économique et social, étant donné que l'Europe était une source importante de transferts de technologie et que la CEE était particulièrement bien placée pour faire le point des progrès technologiques en Europe et aider au transfert des connaissances et des données d'expérience aux pays en développement et en transition.

4. La table ronde a été animée par Pierre Kladny, associé Directeur général de ValleyRoad Capital et Président du Comité romand de la Swiss Private Equity and Corporate Finance Association (SECA).

5. Yigal Erlich, fondateur et associé Directeur général du groupe Yozma (Israël), a analysé la manière de créer un écosystème de l'innovation et présenté l'expérience acquise par Israël en la matière. Le succès d'une telle entreprise dépendait d'un certain nombre de facteurs importants, en particulier l'existence d'une culture entrepreneuriale et la tolérance à l'échec. Les efforts en la matière ont été facilités dès le départ par les ambitions mondiales d'Israël. La disponibilité de ressources humaines de haute qualité a joué un rôle important dans la réussite d'Israël, de même que la présence de sociétés mondiales sur son sol. L'appui des pouvoirs publics a été décisif dans le développement du secteur du capital-risque. Cet appui a été structuré de manière à promouvoir le partage des risques, en laissant les décisions d'investissement au secteur privé et en stimulant les prestations positives.

6. Giovanni Anelli, Chef du Groupe Transfert de connaissances de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), a examiné le rôle des institutions de recherche dans la production et la diffusion de nouvelles connaissances. Tout en poursuivant son programme ambitieux de recherche en physique fondamentale, le CERN n'a cessé d'innover dans nombre de domaines. Les connaissances et les technologies produites lors de la construction d'accélérateurs et des expériences de physique pourraient être appliquées dans d'autres domaines, avec des retombées positives pour la société. Cela pourrait se faire par exemple grâce à la création de nouvelles entreprises ou l'adoption de certaines technologies par des entreprises existantes aux fins de la fabrication de nouveaux produits ou de la mise en place de nouveaux services, ou grâce à d'autres canaux de diffusion. Le CERN a produit des innovations aussi spectaculaires que le Web et les détecteurs pour l'imagerie médicale. Les organismes de recherche jouaient un rôle capital dans la production d'innovations qui pourraient profiter concrètement à l'économie.

7. Philippe Ramet, chef de bureau à la Direction des affaires européennes et internationales du Ministère français de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a réaffirmé la volonté de la France de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et de participer à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 et au suivi du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (Busan (République de Corée), 2011), de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et des objectifs de développement durable. La politique de développement de la France, qui visait à éliminer la pauvreté, reposait sur les trois axes suivants : développement économique, paix et sécurité, et protection et préservation de l'environnement. Eu égard au thème de l'examen ministériel annuel, M. Ramet a dit que l'innovation aux fins de la création d'une économie dynamique et compétitive devait être mise au service d'une

croissance verte et partagée. Il a souligné que le rôle de la culture dans la promotion du développement et de l'accès à l'information était essentiel pour la bonne gouvernance et le renforcement de la démocratie. À cet égard, la France estimait que la recherche aux fins du développement et l'accès aux résultats des travaux scientifiques contribuaient à une croissance économique durable et que les politiques de recherche-développement devaient être prises en compte dans l'aide au développement. Par ailleurs, des difficultés financières actuelles imposaient des restrictions budgétaires additionnelles au secteur public. C'est pourquoi la France a préconisé le recours à d'autres modes de financement du développement pour compléter l'aide classique. Vu l'ampleur des changements auxquels il fallait procéder, il était impossible pour les acteurs publics d'assumer seuls les coûts liés aux transformations et aux innovations. Il était donc impératif pour les pouvoirs publics de développer des synergies et de mobiliser les acteurs privés et les innovations sociales en soutenant la recherche fondamentale et la diffusion des innovations ou en offrant des incitations fiscales adaptées aux nouveaux modèles économiques.

8. Pawel Stelmaszczyk, chef de bureau à la Direction générale de la mobilité et des transports de la Commission européenne, a examiné les innovations dans les systèmes de transport intelligents et les mécanismes de soutien prévus dans le Programme-cadre pour la recherche et l'innovation « Horizon 2020 ». Il s'agissait d'appliquer une approche intégrée qui accordait une juste place aux spécificités modales, mettait l'accent sur les changements sociétaux et prenait en compte les impératifs de la compétitivité. Pour que cette stratégie donne de bons résultats, un équilibre devait être trouvé entre les nombreux aspects. Un système de transport consommant peu d'énergie et respectueux de l'environnement nécessitait de nouvelles technologies. L'objectif recherché était de créer un système de transport sans discontinuité qui garantisse davantage de mobilité, moins d'embouteillages et davantage de sécurité. La stratégie de soutien aux transports devrait aussi aboutir à un renforcement des avantages comparatifs du secteur des transports européen sur le marché mondial. La politique en la matière devait également s'appuyer sur des travaux de recherche appropriés offrant une base solide pour le lancement d'activités novatrices. La coopération internationale jouait un rôle important car elle permettait de surmonter les difficultés communes et de mettre en place des normes et des systèmes à l'échelle mondiale.

9. Stefan Sundman, Vice-Président chargé des relations extérieures et du développement de United Paper Mills – Kymmene Corporation (UPM) (Finlande) a parlé de l'innovation dans une économie fondée sur l'exploitation forestière. La biomasse issue du bois jouait un rôle important et sans cesse croissant dans la bioéconomie, où les matières premières et l'énergie dérivaient des sources renouvelables. La difficulté de lutter contre les changements climatiques et la raréfaction des ressources était de plus en plus évidente. Une partie de la solution à ces problèmes était de renforcer la consommation durable des produits réutilisables ou recyclables fabriqués avec des matières premières renouvelables. Les innovations étaient le fondement du renouvellement et du développement. Elles permettaient d'augmenter la productivité des procédés existants et de créer de nouveaux produits durables pour répondre aux besoins des consommateurs. Les entreprises devaient être compétitives; elles constituaient une source de financement pour la création de nouveaux produits et de nouveaux débouchés. Il y avait de nombreux débouchés commerciaux, comme l'utilisation de technologies révolutionnaires pour la

production de fibres biologiques, de biocarburants de haute qualité ou de matériaux biocomposites.

10. Les questions suivantes ont été soulevées par au moins un participant :

a) L'innovation devrait être conçue de façon large et englober l'innovation technologique et non technologique, l'innovation du modèle commercial, l'éco-innovation, l'innovation axée sur la demande et les utilisateurs, l'innovation des services et des procédés de fabrication et l'innovation du secteur public. Une conception trop étroite de l'innovation privilégiant les hautes technologies pouvait amener à laisser passer des possibilités dans d'autres domaines;

b) La politique d'innovation devait être élaborée comme une priorité stratégique intégrée et horizontale, englober tous les domaines pertinents et impliquer les plus hauts dirigeants. La politique de l'innovation en tant que politique de développement devrait être considérée comme une politique horizontale prenant appui sur la politique en matière d'éducation et de science et la politique relative aux petites et moyennes entreprises et à l'industrie;

c) La politique d'innovation devrait promouvoir à la fois les innovations progressives qui utilisaient les technologies existantes et les innovations radicales qui entraînaient la modification des modes de production et de consommation;

d) Un exemple d'innovation radicale était l'économie verte, une transformation structurelle de grande envergure qui nécessitait l'élaboration d'un cadre réglementaire et politique encourageant l'innovation dans plusieurs secteurs;

e) On a mentionné le concept d'économie circulaire, soit de nouvelles façons de consommer et de produire qui permettaient de réduire les déchets autant que possible grâce à une conception innovante des produits, à l'utilisation de matériaux et de sources d'énergie renouvelables, au remplacement des produits par des services et au recyclage;

f) La création d'une culture entrepreneuriale, notamment par le biais de l'enseignement de la gestion d'entreprise, et une tolérance à l'échec ont été soulignées comme des facteurs facilitant l'innovation dans de nombreux contextes nationaux. Plusieurs participants ont souligné qu'il importait de créer un écosystème favorable aux petites et moyennes entreprises innovantes et aux petites sociétés naissantes spécialisées dans la haute technologie;

g) L'innovation requérait la collaboration entre les secteurs public et privé et entre les milieux universitaire et industriel. On a souligné qu'il importait de rassembler les différents acteurs de l'innovation pour garantir l'élaboration de politiques efficaces. Une coopération étroite, aux niveaux national et régional, entre les décideurs, les organismes de recherche, les entreprises et la société civile était indispensable;

h) L'innovation nécessitait aussi que les obstacles réglementaires et financiers soient levés, notamment que l'accès des entreprises innovantes au financement soit amélioré. À cet égard, on a examiné le rôle des pouvoirs publics dans le financement de l'innovation et les mécanismes de partage des risques entre les secteurs public et privé;

i) Les partenariats public-privé pourraient faciliter la mobilisation de ressources financières pour mettre en place les infrastructures et les services publics propres à soutenir une économie compétitive et innovante reposant sur l'utilisation

rationnelle des ressources. La collaboration entre les secteurs public et privé était à la base de la plupart des instruments politiques promouvant l'innovation. Les travaux menés par la Commission économique pour l'Europe dans ce domaine ont été très utiles pour l'Europe mais aussi pour les autres régions;

j) Face à la crise économique et financière actuelle, l'innovation est apparue de plus en plus comme un moyen d'améliorer la productivité et la compétitivité, ainsi que de faire plus en dépensant moins à l'heure où les budgets se réduisaient. À titre d'exemple, on a cité les systèmes de transport intelligents, qui augmentaient la capacité de charge des infrastructures de transport existantes et réduisaient donc la nécessité d'investir dans l'extension des réseaux;

k) Certains secteurs classiques, comme la foresterie, pouvaient se renouveler grâce à des solutions innovantes et conduire à l'économie verte;

l) Dans une économie mondialisée, les entreprises innovantes devaient soutenir la concurrence internationale. Cela veut dire que les politiques nationales de l'innovation pouvaient tirer parti des bonnes pratiques internationales;

m) Certains des problèmes sociétaux que l'innovation permettrait de résoudre avaient un caractère mondial; les solutions devraient donc être trouvées au moyen de la coopération internationale;

n) Le partage des connaissances sur l'innovation serait facilité s'il existait des mécanismes de suivi et d'évaluation qui permettaient d'élaborer les politiques voulues. La CEE offrait la possibilité d'échanger des données d'expérience en matière de politiques et aidait les pays à mettre au point des outils pour évaluer leurs résultats en matière d'innovation.